

## RETRouvance PYRÉNÉES

**Vicdessos, frontière sauvage des Pyrénées !**

**6 jours - 5 nuits**

A quelques lieues de l'Espagne et de l'Andorre, une randonnée nature aux portes de la Frontière Sauvage.

**Au cœur des vallées d'Auzat et du Vicdessos, riches de plus d'une soixantaine de lacs, découvrez de splendides paysages.**

Ils abritent une faune et une flore caractéristiques des monts pyrénéens : isards et coqs de bruyère, orchidées sauvages et edelweiss...

Ici et là, vous vous laisserez surprendre par de nombreux vestiges : dolmens, anciens villages et anciennes mines de fer qui racontent la longue histoire de ce territoire et retracent les grandes périodes d'occupation ou d'abandon de ces hautes terres.

### POINTS FORTS

> **La qualité et l'originalité des sentiers pyrénéens**

> **Les vestiges de l'histoire de l'homme dans les forêts préservées de l'Ariège**

> **Le confort et la tradition des refuges forestiers rénovés**

L'hébergement est assuré dans quatre gîtes forestiers et un refuge communal gardé.

Les refuges ONF viennent d'être entièrement rénovés dans la tradition montagnarde en conservant leur caractère architectural d'origine. Leur aménagement intérieur, de grande qualité, permet des haltes confortables sur des sites privilégiés : ces bâtiments sont exclusivement réservés aux randonneurs Retrouvance®.

Le refuge communal gardé de Bassiès surplombe les lacs et étangs du même nom. Trois petites chambres de quatre places y sont réservées. Vous côtoierez dans la salle à manger commune d'autres amoureux des grands espaces montagnards.

> **Une organisation originale**



## PROGRAMME

### **Jour 1**

Départ de l'Office de Tourisme d'Auzat, montée vers l'ancien village minier de Sem. Repas à "la Ferme du Minier" et visite du petit musée de Sem. C'est par l'ancien chemin muletier desservant les galeries désaffectées que s'effectuera la traversée d'anciennes forêts royales. Une piste forestière vous conduira ensuite jusqu'au Col de Grail et son refuge au terme de cette première étape.

Altitude de départ 745 m / Altitude d'Arrivée 1 485 m

Dénivelé Positif 805 m / Dénivelé négatif 65 m

Distance estimée en Km : 8,8

Temps estimé : 4 heures 30 min

Niveau Facile

Contact@sudrandos.com

Repas du soir et nuitée au refuge de Grail :

- Capacité d'accueil : 14 couchages
- En rez-de-chaussée : terrasse couverte, hall d'entrée, coin cuisine, salle à manger, WC
- A l'étage : 5 chambres avec chacune coin toilette, 2 WC
- électricité en 220 V alternatif (photovoltaïque)

### **Jour 2**

Par le bois de Lercoul, vous rejoindrez la crête de la Montagnette jusqu'aux 2.047 m du Pic du Garbié de Brésoul offrant un saisissant panorama sur la vallée de Siguer. La descente aisée d'une croupe arrondie et recouverte de "gispet" vous permettra de rejoindre un sentier qui traverse en balcon la combe d'Endron.

Il rejoint, après quelques larges lacets, la petite station de ski où vous pourrez "casser la croûte".

Le GR 10 traverse ensuite le Bois de Cauderas, franchit le torrent de Goulier puis emprunte le Chemin Horizontal menant à la fontaine de Brosquet, terminus d'une piste forestière que vous emprunterez jusqu'au refuge de Bertasque, terme de votre étape.

Altitude de départ 1 485 m / Altitude d'Arrivée 1 330 m

Dénivelé Positif 560 m / Dénivelé négatif 715 m

Distance estimée en Km : 10,4

Temps estimé : 5 heures

Niveau Moyen

Repas du soir et nuitée au refuge de Bertasque :

- Capacité d'accueil : 14 couchages
- En rez-de-chaussée : salle à manger, cuisine, 2 chambres avec coin toilette, WC
- A l'étage : 4 chambres avec coin toilette, 2 WC
- électricité en 24 V continu (photovoltaïque)

### Jour 3

En route pour la plus longue étape avec au programme un cheminement sur un sentier en balcon traversant des ravins (où vous apercevrez peut-être quelques isards), une descente raide aux multiples lacets jusqu'au hameau de Pradières d'en Bas en vallée d'Artiès. Vous emprunterez ensuite le canal carré menant à la hêtraie de Sabouillet où vous ferez la pause repas à l'ombre de hêtres centenaires. Puis ce sera la montée jusqu'à la crête de Prunadières et le petit refuge du même nom avant d'entamer l'ultime descente menant au caractéristique hameau de Mounicou. Direction ensuite le hameau de Marc pour une petite visite commentée de la miellerie du Rucher du Montcalm. Vous rejoindrez enfin le refuge de Mouret entouré de sa pépinière et surplombant le canyon de l'Artigue.

Altitude de départ 1 330 m / Altitude d'Arrivée 1 075 m

Dénivelé Positif 1 040 m / Dénivelé négatif 1 295m.

Distance estimée en Km : 16,2

Temps estimé : 7 heures 30 min

Niveau Moyen

Repas du soir et nuitée au refuge de Mouret :

- Capacité d'accueil : 12 couchages
- En rez-de-chaussée : salle à manger, cuisine, WC.
- A l'étage : 4 chambres de 3 lits avec coin toilette, 2 WC
- électricité en 220 V continu

### Jour 4

Après avoir quitté le refuge et franchi le torrent de l'Artigue, une petite grimpelette permet d'accéder au Canal Carré (ainsi sont dénommés d'anciens aqueducs transformés en agréables sentiers de randonnée), qui mène aux abords d'une centrale hydroélectrique.

Après la pause casse-croûte, ce sera la montée le long du torrent et de ses cascades. Passé le Pont de pierre, l'itinéraire longe le superbe système lacustre de Bassiès pour se terminer au refuge gardé du même nom, dans lequel le sympathique couple de gardiens vous aura réservé trois petites chambres. Dîner et nuit au sein de l'immense cirque glaciaire.

Pour cette étape, un transport par mule est prévu afin d'acheminer au refuge et redescendre le lendemain le "minimum" indispensable.

Altitude de départ 1 076 m / Altitude d'Arrivée 1 650 m

Dénivelé Positif 625 m / Dénivelé négatif 50 m

Distance estimée en Km : 10,3

Temps estimé : 5 heures

Niveau Moyen

### Jour 5

Montée vers le col de Cabanatus, l'étang d'Alate et le point culminant de la randonnée : le Mont Ceint qui, du haut de ses 2 088 m d'altitude, offre un saisissant panorama à 360° sur la montagne ariégeoise et ses contreforts. Descente vers le Port de Lers et le dernier refuge du circuit : Terre d'Avenir, en limite de forêt et de pâturage, face au Pic des Trois Seigneurs.

**Code : 14VIPPA**

Altitude de départ 1 650 m / Altitude d'Arrivée 1 420 m  
 Dénivelé Positif 610 m / Dénivelé négatif 840 m  
 Distance estimée en Km : 7,4  
 Temps estimé : 4 heures 30 min  
 Niveau Moyen

Repas du soir et nuitée au refuge de Terre d'Avenir :

- Capacité d'accueil : 14 couchages
- En rez-de-chaussée : hall d'entrée, salle à manger, 2 chambres avec coin toilette, 2 WC
- Au 1er étage : 2 chambres avec coin toilette, WC
- Au 2ème étage : 1 chambre avec coin toilette
- Electricité en 220 V continu

### Jour 6

Par les bois de Freychinède et de Soubrouque, après avoir longé la tourbière classée de Bernadouze, le sentier en balcon rejoint le Tour du massif des Trois Seigneurs, franchit le col de la Cruzette pour atteindre le pittoresque village de Saleix. Après la pause pique-nique, vous entamerez la descente vers Auzat et retrouverez l'Office de Tourisme où un rafraîchissement vous sera offert avant la dislocation du groupe.

Altitude de départ 1 420 m / Altitude d'Arrivée 735 m  
 Dénivelé Positif 100 m / Dénivelé négatif 785 m  
 Distance estimée en Km : 11,4  
 Temps estimé : 4 heures  
 Niveau Facile

### Rappel des caractéristiques techniques du parcours :

|                | Dénivelé+   | Dénivelé -  | Temps de marche | Départ                          | Arrivée                         |
|----------------|-------------|-------------|-----------------|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>Etape 1</b> | <b>740</b>  | <b>50</b>   | <b>4h30</b>     | <b>Auzat</b>                    | <b>Refuge de GRAIL</b>          |
| <b>Etape 2</b> | <b>560</b>  | <b>715</b>  | <b>5h00</b>     | <b>Refuge de GRAIL</b>          | <b>Refuge de BERTASQUE</b>      |
| <b>Etape 3</b> | <b>1040</b> | <b>1295</b> | <b>7h30</b>     | <b>Refuge de BERTASQUE</b>      | <b>Refuge de MOURET</b>         |
| <b>Etape 4</b> | <b>625</b>  | <b>50</b>   | <b>5h00</b>     | <b>Refuge de MOURET</b>         | <b>Refuge de BASSIES</b>        |
| <b>Etape 5</b> | <b>610</b>  | <b>840</b>  | <b>4h30</b>     | <b>Refuge de BASSIES</b>        | <b>Refuge de TERRE D'AVENIR</b> |
| <b>Etape 6</b> | <b>100</b>  | <b>785</b>  | <b>4h00</b>     | <b>Refuge de TERRE D'AVENIR</b> | <b>AUZAT</b>                    |
|                |             |             | <b>30h30</b>    |                                 |                                 |

## FICHE PRATIQUE

### ACCUEIL

Regroupement pour tous à 9 h 00 à l'Office de Tourisme d'Auzat ; parkings à proximité. Départ de la randonnée vers 9h30, après l'accueil du groupe par l'équipe Retrouvance®. Pour les voyageurs SNCF, transfert de la gare SNCF de Tarascon-sur-Ariège jusqu'à Auzat (prise en charge à 8 h 30 devant la gare).

**Afin de pouvoir organiser au mieux ce transfert, merci de contacter l'ONF, au plus tard une semaine avant votre départ (☎ 05 34 09 82 06 - @ retrouvance.vicdessos@onf.fr.) pour préciser votre moyen d'arrivée. En cas de nécessité le jour du départ, vous pouvez contacter l'agent ONF en charge de l'accueil à Auzat, François Traisnel (06 34 04 93 62) ou Paul Janin (06 11 13 22 02)**

### Comment y aller ?

#### Par la route :

- RN 20 depuis Toulouse via Pamiers, Foix, Tarascon-sur-Ariège ; puis la D8 jusqu'à Auzat
- comptez 2 heures depuis Toulouse.
- Par autoroute : ?A 61 depuis Toulouse ou Narbonne, puis A 66 "l'Ariégeoise" jusqu'à Pamiers. Ensuite, RN 20 jusqu'à Tarascon-sur-Ariège et D 8 pour rejoindre Auzat

#### En train :

- rejoindre la gare SNCF de Toulouse, puis arrêt en gare de Tarascon-sur-Ariège (ligne Toulouse / La Tour de Carol).

#### En avion :

- aéroport Toulouse Blagnac.

### DISPERSION

Vers 15 h 00 le jour 6 devant l'Office de Tourisme d'Auzat. Transfert jusqu'à la gare de Tarascon-sur-Ariège pour les voyageurs SNCF.

### NIVEAU

Pour randonneur moyen (4 à 7 heures de marche effective quotidienne) en **bonne condition physique**. La randonnée s'effectue sur sentiers entre 750 m et 2100 m d'altitude. Le portage consiste uniquement au transport des affaires de la journée.

### HEBERGEMENT

L'hébergement est assuré dans quatre refuges forestiers et un refuge communal gardé.

Les refuges ONF ont été entièrement rénovés en 2006 dans la tradition montagnarde, en conservant leur caractère architectural d'origine. Leur aménagement intérieur permet des haltes confortables sur des sites privilégiés. Ces bâtiments sont exclusivement réservés aux randonneurs Retrouvance®.

Le refuge communal gardé de Bassiès, surplombant les lacs et étangs du même nom, vous réservera trois petites chambres de quatre places ainsi qu'une salle de bains. Dans la salle à manger commune, vous côtoierez d'autres amoureux des grands espaces montagnards.

### **Les repas :**

Les petits déjeuners français sont pris dans les structures d'hébergement.

A chaque arrivée d'étape, rafraîchissement prévu (sauf à Bassiès, prévoir de la monnaie).

Apéritif offert et vin à chaque repas du soir : les menus sont à base de productions et spécialités locales dans une optique de développement durable.

Pique-nique le midi (sauf le premier jour, où le repas sera pris dans une ferme auberge).

Les téléphones portables ne sont rechargeables que dans les refuges de Mouret et Terre d'Avenir. Vous n'êtes pas assuré de l'intégralité des liaisons téléphoniques, car le circuit se déroule en montagne... avec son cortège de zones d'ombres... mais vous parviendrez à faire un petit coucou à vos proches de temps en temps !

Pour tout renseignement ou réservation, vous pouvez contacter l'équipe "Retrouvance® PyrénéesVidessos" :

### **Office National des Forêts - Agence Ariège/Haute-Garonne/Gers**

Cécile PALMERIO ☎ : 05 34 09 82 06

Paul JANIN ☎ : 06 11 13 22 02

retrouvance.videssos@onf.fr

François TRAISNEL ☎ : 06 34 04 93 62

OU

### **Office de Tourisme de Tarascon-Videssos ☎ :**

05 61 64 87 53 / : 05 61 64 89 69

courriel : info@tarascon-videssos.com

### **PORTAGE DES BAGAGES**

Le portage des bagages est assuré par un logisticien ou par mule (J4). Le client n'aura à porter que ses pique-niques de la journée et quelques affaires personnelles.

### **GROUPE**

6 à 12 participants

### **ENCADREMENT**

Par un accompagnateur en montagne spécialiste de sa région. Le groupe, constitué de personnes de tous horizons sera composé de 5 à 12 participants.

### **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

#### **Le transport :**

gros sac à dos ou sac de voyage pour le séjour (maximum 10 kg)

petit sac à dos 30/45 litres environ pour les journées de marche

#### **Les indispensables de la rando :**

une bonne paire de chaussures de marche ayant une bonne tenue de la cheville avec semelles type "Vibram" si possible vous ayant déjà servi

bâton de marche ou canne télescopique (selon les goûts de chacun)

vêtement de pluie (cape), coupe-vent, casquette

veste imperméable et respirante type gore tex

polaire et pull-over

**Code : 14VIPPA**

Pantalon de marche, short  
lunettes de soleil  
paire de gants fins type polaire  
bonnet  
plusieurs paires de chaussettes  
sous-vêtements de rechange  
une serviette de toilette  
crème solaire, stick à lèvres  
boite plastique hermétique type "Tupperware" (contenance 1 litre) pour conditionnement des pique-niques - couteau, cuillère et fourchette  
gourde 1,5 à 2 litres  
mini trousse à pharmacie avec élastoplast, biogaze, désinfectant...  
lampe de poche (frontale de préférence )  
votre appareil photo

## **DATES ET PRIX**

**Voir les dates et tarifs directement sur notre site internet: [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com)**

## **LE PRIX COMPREND**

- La mise à disposition du groupe d'un logisticien. Il est chargé du transport des bagages et de la literie (draps), de l'acheminement des repas (pris chez les aubergistes locaux), de leur service à table, de l'entretien des refuges. Il saura vous renseigner sur les particularités de l'itinéraire et ses caractéristiques techniques. Ce sera aussi votre lien avec la vallée, mais en aucun cas le taxi permettant d'accéder aux refuges !
- La pension complète (y compris apéritif et vin aux repas du soir) du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6. Les repas de midi sont à base de vivres de "route" froids, ceux du soir sont cuisinés et font la part belle aux recettes montagnardes.
- L'hébergement dans 4 refuges forestiers entièrement rénovés et mis à la disposition exclusive du groupe (nuits 1, 2, 3 et 5). La nuit du jour 4 en refuge gardé où vous côtierez d'autres randonneurs.
- Dans chacun des 5 bâtiments, draps et couvertures seront à votre disposition.
- L'éventuel transport AR de tout ou partie du groupe de la gare SNCF de Tarascon-sur-Ariège à l'OT d'Auzat.
- Les visites du musée de Sem et de la Miellerie du Montcalm.
- La rencontre avec un agent de l'Office National des Forêts qui vous fera découvrir l'histoire de la vallée et de ses espaces naturels
- La présence d'un accompagnateur diplômé moyenne montagne pendant toute la durée du séjour, nuits comprises.

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- l'assurance,
- les boissons,
- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous.
- Les dépenses à caractère personnel (achats à la miellerie, boissons en plus des repas à Bassiès, et tout achat de souvenirs locaux qui vous rappelleront votre semaine de randonnée !)

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **Le Déroulement du Séjour**

Au cœur des vallées d'Auzat et du Vicdessos, à quelques lieues de l'Espagne et de l'Andorre, Retrouvance® vous emmène par monts et par vaux à la découverte de splendides paysages abritant une faune et une flore caractéristiques des monts pyrénéens.

L'histoire forestière est à l'image de l'évolution humaine de ce territoire, retraçant les grandes périodes d'occupation ou d'abandon de ces hautes terres et soulignant le combat permanent entre l'homme et la nature.

Ce "petit bout de France" saura satisfaire votre soif d'évasion et de découverte.

### **Renseignements complémentaires :**

Les téléphones portables ne sont rechargeables que dans les refuges de Mouret et Terre d'Avenir. Vous n'êtes pas assuré de l'intégralité des liaisons téléphoniques, car le circuit se déroule en montagne... avec son cortège de zones.

### **FORMULE LIBERTE POUR LES GROUPES CONSTITUES** (de 6 à 12 personnes)

Cette formule vous permet de randonner à votre rythme sans vous soucier de l'organisation matérielle du séjour. Les prestations sont identiques à celles du "séjour accompagné", mais sans l'accompagnateur.

### **La formule comprend :**

- les interventions des agents de l'ONF
- l'hébergement et les repas : petits déjeuners, pique-niques, repas du soir
- la logistique : transport des bagages, préparation des repas, accueil du groupe à l'étape
- les transferts en minibus.

### **Partez tranquille, car vous sont fournis :**

- une carte IGN
- un descriptif de l'itinéraire. Vous ne passerez donc pas à côté des points forts de la randonnée...

### **Dates & prix**

Voir toutes les dates de départ des séjours en ligne sur notre site internet : [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com)



## **ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

### **ANNULATION DE NOTRE PART**

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ( 6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

### **ANNULATION DE VOTRE PART**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Les remboursements seront fait dans un délais de 60 jours maximum après annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant, non respect de nos conditions particulières de vente ou des consignes de sécurité.

### **CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER**

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas ou vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

### **FRANCHISE SUD RANDOS**

Une franchise forfaitaire en complément des frais d'annulation ci dessus, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée pour chaque annulation.

Nota : Le complément de remboursement par l'assureur sera réalisé suivant les conftion du contrat et avec également une franchise propre.

## **EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **L'ASSURANCE ANNULATION**

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

**Code : 14VIPPA**

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

### **L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

## **EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS**

### **QUAND RESERVER ?**

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

### **COMMENT RESERVER ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE**

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **MODE DE PAIEMENT**

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

### **CONDITIONS GENERALES VENTES**

Les conditions générales de vente de Sud Randos sont disponibles en ligne sur notre site :

<https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes#cgv>. Un extrait est fourni avec les fiches techniques et/ou le bulletin d'inscription. Elles sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

### **ACCUSE DE RECEPTION**

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

### **CONFIRMATION**

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

### **FICHE TECHNIQUE**

Pour chaque programme, nous vous ferons parvenir au moment de votre inscription (ou auparavant si vous le souhaitez), une fiche technique comportant tous les détails pratiques : accès routier, accueil gare, horaires, équipement à prévoir, etc...

**Code : 14VIPPA**

## **ASSURANCES**

Responsabilité civile

Conformément à la réglementation de notre profession, SUD RANDOS est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

## **PAIEMENT**

Votre inscription ne sera prise en compte qu'avec le versement d'un acompte représentant 30 % du prix du séjour choisi (ou la totalité à moins d'1 mois du départ). Pour effectuer un règlement, vous pouvez utiliser un chèque bancaire ou postal, votre carte bancaire, des chèques vacances (nous sommes affiliés à l'ANCV), ou un virement bancaire ou postal. Pour les règlements depuis l'étranger, nous conseillons vivement les paiements par carte bancaire, ce pour vous éviter des frais. Enfin, sachez que nous n'accusons pas réception de vos versements.

## **CONTESTATION**

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du tribunal de commerce de Montpellier. SUD RANDOS est une association qui a reçu une habilitation tourisme sous le numéro : HA 034980001, ainsi qu'une immatriculation ATOUT France : **IM034110035**

## **RESPONSABILITE**

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

## **MODIFICATION DE LA RESERVATION**

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 € par personne) pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement. Vous pourrez nous demander une nouvelle réservation confirmant vos modifications (changement du type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Cette nouvelle réservation sera facturée au tarif normal du séjour, incluant les frais d'annulation selon nos CGV du séjour concerné.

## **ADHESION**

La réservation d'une prestation, ou la participation à l'un de nos séjours ou activités, inclus l'adhésion à l'association SUD RANDOS. Le bénéficiaire du circuit ou de la prestation devient adhérent pour l'année civile en cours. Le montant de l'adhésion est voté en assemblée générale.

## **ECOTOURISME**

### **CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES**

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !  
A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

### **BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE**

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

#### **Soyez curieux... mais discrets :**

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

#### **Fermez les portes derrière vous :**

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

#### **Laissez les fleurs où vous les trouvez :**

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

#### **Jetez vos déchets :**

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

#### **Suivez les chemins :**

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

#### **Fumée sans feu :**

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

#### **Les arbres :**

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

## **SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »**

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

### **Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :**

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

## L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

**Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !**

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

### **Randonner :**

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

### **Et enfin...**

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

### **Idée sympa :**

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

## SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS

### CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : [contact@sudrandos.com](mailto:contact@sudrandos.com) site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

**Code : 14VIPPA**